

Association des amis de l'église et du patrimoine de Saint-Martin-aux-Buneaux

Association Loi 1901

Bulletin bimestriel destiné aux adhérents de l'association N° 22 — 1er mars 2022

Chers adhérents,

Nous voici au mois de mars, mois de parution de notre bulletin bimestriel.

Il est temps pour nous de vous donner quelques nouvelles de la mise en place du projet de restauration du retable de l'autel la vierge et de son tableau. Le dossier suit son cours, les démarches sont longues mais nous avançons !

Si nous sommes en attente du résultat des demandes de subventions faites par la mairie, la Fondation du Patrimoine, quant à elle, nous a confirmé qu'elle acceptait de nous reverser le montant de la cagnotte précédemment récoltée et mise de côté, suite à l'abandon du projet de restauration du clocher.

L'entreprise Calandri retenue pour effectuer les travaux, nous a assuré que ces délais ne remettent pas en cause ses propositions tarifaires, nous sommes donc rassurés sur ce point.

Mr Calandri connaît bien les rouages administratifs en matière de subventions, il sait que cela peut prendre du temps, il n'en est pas moins impatient de commencer les travaux !

A nouveau, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions. De notre côté, nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancée du dossier et des manifestations à venir.

Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons un beau printemps !

Amicalement.

Antoinette Marin

Deux flèches de clocher à Saint-Martin-aux-Buneaux ?

Par Sébastien Périaux.

Un indice de plus qui renforce l'hypothèse de deux communautés culturelles et paroissiales à l'origine des deux nefs et des deux autels.

Afin de compléter notre tentative de compréhension de la double nef de l'église de Saint-Martin aux Buneaux, un document riche et un peu mystérieux s'avère fort utile pour apporter un peu de lumière. Ce document est ce que dans nos recherches nous avons à l'association appelé « le plan ancien ». Communiqué il y a près de vingt ans par le regretté Jean Noël Trelu, un estivant de longue date du hameau des Petites Dalles, à notre ancien secrétaire et ami Pierre Wallon sous la forme d'un extrait noir et blanc représentant la « Bay des Petites Dalles », ce dernier obtint la source qui se trouvait être l'IGN (Institut Géographique National). Il s'agit d'un plan en couleur, qui tire très probablement son origine d'une autorité foncière et militaire ; ce plan décrit la bande du littoral allant de St Pierre en Port au « port de Senne Sette » (aujourd'hui l'emplacement de la centrale électronucléaire de Paluel).

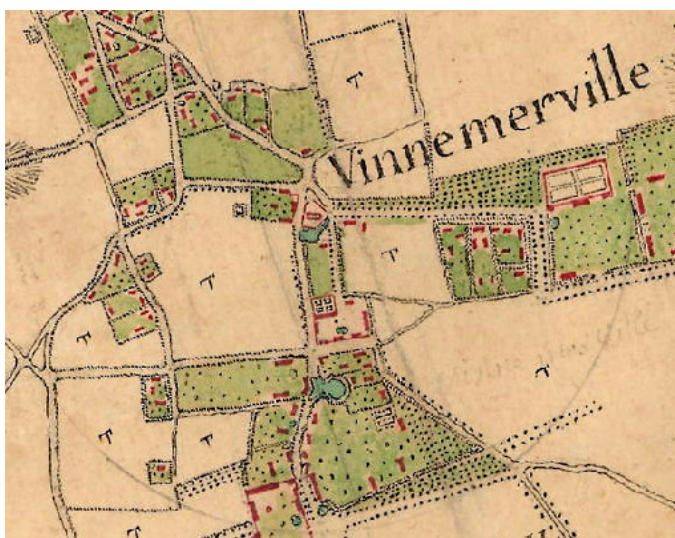
Ce plan est visiblement lui-même un extrait d'un ensemble plus vaste, car ses bordures montrent la continuation du tracé de chaque côté, vers l'Est (Amont) comme vers l'Ouest (Aval).



Le document a été tamponné du « Dépôt de la Guerre » ce qui indique sa destination à usage militaire. Le Dépôt de la guerre fut créé par Louvois en 1688 et dissous à la Révolution.

La source de sa création (qui l'a ordonné ?) est toutefois malaisée, car il comprend des éléments fonciers, comme la nature des types d'exploitation du foncier, et des éléments militaires de défense de la côte comme par exemple la présence d'un « magasin à poudre » à Malleville-les-Grès, les corps de garde au fond de chaque valleuse et les différentes hauteurs en pieds des falaises. Peut-être est-ce un document à double usage, ou plutôt un plan foncier qui a été réutilisé ensuite à des fins militaires de la surveillance de cette partie la côte. On sait que deux grandes compagnes de renforcement des défenses de la côte interviennent au 17e et au 18e siècle par des constructions, et des recrutements locaux.

La datation de ce document est, pour ces raisons, difficile. Il semble que des éléments soient indiscutablement de la deuxième moitié du dix-septième siècle, et que d'autres se situent au tout début du dix-huitième.



Exemple d'arc de cercle à la mine de plomb dont le centre est l'église de Vinnemerville.

En revanche, il présente un élément qui peut nous éclairer fortement. Un géomètre ou arpenteur qui ne semble pas être le cartographe — qui lui a dessiné à l'encre —, a tracé à la mine de plomb des cercles, ou des arcs de cercle qui sont tous centrés sur des églises et plus exactement des clochers, dont celui de Saint-Martin-aux-Buneaux.

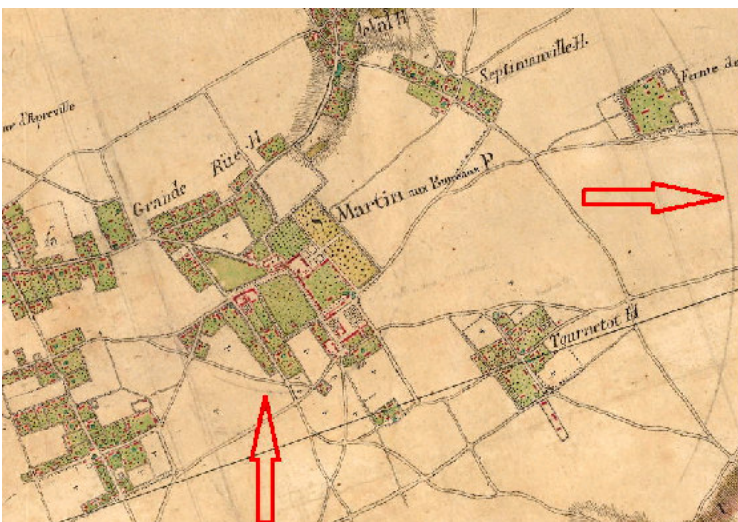
Le rayon de ces cercles est variable, ce qui permet de déduire qu'un arpenteur géomètre a relevé la hauteur des flèches de clocher à l'aide d'un compas ou d'une toise.

Ce qui est très intéressant pour la paroisse de

Saint-Martin est qu'il existe deux cercles dont les centres semblent distincts, mais surtout les rayons fort différents.

Il a été très difficile de déterminer les centres de ces cercles, car ils sont très proches l'un de l'autre, à quelques mètres ou dizaines de mètres l'un de l'autre. Cependant l'exercice, à force d'être répété, semble montrer un centre pour le petit cercle sur la nef Sud et un centre pour le grand cercle qui semble être l'emplacement du bâtiment où se trouve l'actuelle flèche de la tour du clocher.

Ce bâtiment n'est pas dessiné sur le tracé à l'encre, mais bien à la mine de plomb tout comme l'arc de cercle. Cela confirme que le travail du géomètre intervient à une date postérieure à celle du dessin de la carte. L'hypothèse la plus plausible est qu'il a dessiné le tracé approximatif de la nef Nord afin d'indiquer le point de référence de ses mesures.



Deux arcs de cercles de rayons bien différents : un très large et un petit.



Agrandissement du plan de l'église de Saint-Martin montrant le tracé à la mine de plomb de la deuxième nef à côté du tracé à l'encre de la nef ancienne sud.

Contrairement au tracé à l'encre rouge sur ce plan des édifices culturels de chaque paroisse qui sont très précis et tiennent compte de la morphologie exacte des bâtiments (transepts, absides, etc.), le tracé à la mine de plomb de la nef Nord est approximatif et ne montre pas le détail de la tour du clocher qui devrait s'imposer si la rigueur et la précision avaient été la même que celles du cartographe original. Ceci est logique si ces mesures de hauteurs sont prises à une date ultérieure pour des besoins stratégiques militaires. L'exemple le plus évident est d'apporter une assistance à la position de navires militaires depuis la côte grâce aux repères des clochers suivant leurs différentes hauteurs mesurables depuis le large à l'aide d'un compas. Un autre exemple est l'utilisation de ces

hauteurs comme point d'observation d'éventuels navires ou flottes ennemies. La hauteur de chaque édifice joue alors un rôle de détermination de la distance à laquelle ces ennemis apparaissent à l'horizon. On rappellera à ce propos le joli surnom de la lucarne de la flèche du clocher de Saint-Martin : la « porte d'Angleterre ».

Si l'on fait très attention le grand arc de cercle de St Martin est double, avec deux centres très proches l'un de l'autre. Cela veut-il dire que la tour a été déplacée ou que la mesure n'est pas prise du même point? Difficile de répondre à cette question. La tour d'escalier peut être ce deuxième centre d'arc de cercle mais on se gardera bien de conclure.

Dès lors une conclusion s'impose : **il y a eu au moment de ce repérage par un géomètre des hauteurs exactes des édifices deux hauteurs remarquables, donc deux flèches pour l'église de Saint-Martin-aux-Buneaux, une petite, située sur la nef Sud et une grande située sur la nef Nord.**



Eglise de Veulettes, remarquer le tracé à l'encre extrêmement précis et exact du bâtiment.

Le petit clocher est celui de la nef la plus ancienne, son rayon restreint évoque une dimension comparable à celle de l'ancienne église de Sassetot, aujourd'hui disparue, car remplacée par celle actuelle, ou encore celle de Vinnemerville dont l'arc de cercle est de même rayon que le petit arc de cercle de Saint-Martin.

La position de la tour de l'église de Vinnemerville correspond à celle du centre du petit cercle à Saint-Martin aux Buneaux.

La présence concomitante de ces deux clochers dans la fin de la deuxième moitié du dix-septième siècle renforce la thèse de deux communautés paroissiales qui ont chacune leurs appartenances qu'elles soient seigneuriales (quelle famille propriétaire), géographiques (quels hameaux), ou même religieuses (catholiques et protestants).

On sait qu'en 1699, l'entrée dite des seigneurs ou châtelains est pratiquée dans le mur de la nef Sud et que le linteau de celle-ci affirme ostensiblement la réunion des deux cultes. Le culte de la Sainte Vierge Marie, et celui du Christ Roi, tout comme les ferrures ornementales des portes de chaque nef. Est-ce là le signe voulu d'une fusion de deux communautés ?



Petits clochers des églises d'Auberville-la-Manuel et de Vinnemerville.

En conclusion nous en revenons, une fois de plus, à cette fusion des deux seigneuries intervenue en 1655 entre la famille Jubert de Bouville, propriétaire des fiefs autour de Saint-Martin, et la famille Harnois ou Arnois, propriétaire des fiefs autour du « Petit Saint Martin ». On ne peut que se douter de la complexité des questions fiscales et économiques si deux seigneuries se partageaient avec le clergé les flux financiers issus des pratiques ecclésiastiques d'une seule paroisse. L'absence des registres de l'église pour ces dates nous interdit d'affirmer quoi que ce soit, d'autant plus que le 17^e siècle est une période particulièrement troublée dans le pays de Caux à cause des guerres de religion, mais notre conviction se renforce à chaque étude.

D'autres études viendront.



Monogramme christique et marial dans le linteau de la porte des Seigneurs ouverte en 1699.

En attendant, les deux autels, dressés dans ces deux nefs accessibles par deux portes, qui n'ont pas encore livré leur secret, nous invitent à la réflexion sur la permanence de l'histoire de notre village siècle après siècle dans son patrimoine architectural.